

COMPTE RENDU

**REUNION DU COMITE SYNDICAL DE REPLI
MERCREDI 15 OCTOBRE - 19 HEURES A ONCY SUR ECOLE**

DELEGUE(E)S PRESENT(E)S :

Mme FROMAGE (Boutigny-sur-Essonne) – Mme HAMONIAUX (Dannemois) - M. COLIN (Le Vaudoué) - Mrs. DUPERCHE et DUPERRIER (Maise) – Mrs GIRARD et MORIZET (Noisy-sur-Ecole) - Mme BOSSELUT (Oncy-sur-Ecole) – Mme BILLAT (Soisy-sur-Ecole).

DELEGUE(E)S EXCUSE(E)S :

M. DAMPIERRE (Boigneville) - M. KERGRAIS (Boutigny-sur-Essonne) - M. TAILLEFER (Buno-Bonnevaux) - M. DUCH (Dannemois) *pouvoir à Mme HAMONIAUX* - Mme BOBAULT (Milly-la-Forêt) - M. DELECOUR (Oncy-sur-Ecole) - Mme GOURIO (Prunay-sur-Essonne)

DELEGUE(E)S ABSENT(E)S :

Mmes LEJAL et SALINGROD (Achères-la-Forêt) - Mme BERNARD (Boigneville) - M BECHETOILLE (Buno Bonnevaux) - Mme NEVES et M. MOTA (Courances) - Mme GANTELET (Le Vaudoué) - M. TROTIN (Milly-la-Forêt) - Mme COUVILLERS (Prunay-sur-Essonne) – Mme RAMAHEFASOLO (Soisy-sur-Ecole).

Assistaient également : M. MALMASSON directeur.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 9

Nombre de pouvoir : 1

Rappel de l'ordre du jour :

Vote du précédent compte rendu

- Communication : PV des comités syndicaux sur le site du conservatoire
- Bilan des effectifs - Rentrée 2025/2026
- Tableaux de bord sur la dotation horaire
- Retour sur les appels de fonds des communes
- Retour sur les subventions
- Projection sur le budget 2025
- Nouveau nom pour le conservatoire

Mme FROMAGE est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h05.

Véronique de Soisy : Arrivée à 19h45.

Vote du précédent compte rendu du 19 juin 2025.

Afin d'assurer l'accès des comptes-rendus des comités syndicaux à tous, ils sont consultables sur le site du conservatoire.

100% Validé

Rentrée 2025/2026

➤ Effectif par classe :

Cursus	Classes	Effectifs 24/25	Effectifs 25/26
Hors Cursus	Eveil	28	24
	Formation initiale	13	12
	Ateliers seuls	71	68
Cursus	Initial/ C1-C1a	78	74
	C1b + C2a	59	46
	C2b	6	12
	C3	3	1
	Adultes	60	44
TOTAL		318	281 (-11,6%)

Concernant les adultes : à noter l'incidence de l'augmentation du tarif 2025/2026 ainsi que le départ du groupe adulte Batucada.

➤ Effectif par tranche d'âge :

Tranche d'âge	2024/2025	2025/2026
< 6 ans	54	34
7 à 12 ans	115	130
13 à 17 ans	38	33
18 à 25 ans	21	11
26 à 59 ans	53	38
> 60 ans	39	35
TOTAUX	320	281

A noter la baisse d'effectif des 18/25 ans due aux élèves en poursuite d'étude.

Tableaux de bord sur la dotation horaire

PRE-REQUIS :

Suite aux restitutions du groupe de travail concernant les coûts des différents enseignements, nous avons créé un outil de suivi des heures par enseignement : la dotation horaire.

Préalablement, nous avons déterminé un coût horaire enseignant arbitraire sur la base de :

Masse salariale de 12/2024 : 26.754 € pour 654 heures d'enseignement,
soit un coût horaire de 40,90 €
et un coût annuel de 2.127 €.

Nous vous proposons que ce mode de calcul reste celui de référence pour les années à venir. Il sera actualisé chaque année.

Mise au vote :

Présents : 09	Votants : 10	Pouvoir : 1
Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

➔ Ce principe est adopté à l'unanimité

Pour enseigner dans des conditions pédagogiquement acceptables, nous considérons que :

- les pratiques collectives et les formations musicales sont sur la base de groupe de 8 élèves,
- l'éveil musical est sur la base de 10 élèves avec 2 enseignantes,
- la dotation horaire de l'année scolaire n-1/n sera valable jusqu'au 30/09/n.

De ce fait, la base de calcul de la dotation horaire se calcule comme suit :

Classes	Base de calcul dotation horaire
Eveil	1 h * 2 prof. pr 10 élèves
F Init	1 h pr 8 élèves * (1 h formation musicale + 1 h pratique coll.)
Ateliers seuls	Prat. Coll. 1h pr 8 élèves
Initial/ C1a	For. Inst. Ind. 20'/ élève + For. Mus. 1h15 pr 8 élèves + Prat. Coll. 1h pr 8 élèves
C1b+ C2a	For. Inst. Ind. 30'/ élève + For. Mus. 1h15 pr 8 élèves + Prat. Coll. 1h pr 8 élèves
C2b	For. Inst. Ind. 45'/ élève + For. Mus. 1h30 pr 8 élèves + Prat. Coll. 1h pr 8 élèves
C3	For. Inst. Ind. 60'/ élève + For. Mus. 1h30 pr 8 élèves + Prat. Coll. 1h pr 8 élèves
Adultes	For. Inst. Ind. 30'/ élève + For. Mus. 1h pr 8 élèves + Prat. Coll. 1h pr 8 élèves

Cette dotation horaire a été testée sur 2024/2025 :

Classes	EFF.	DOT. HOR.	Valorisation	Familles 2024/25
Eveil	28	6	12.762,00 €	5.021,00 €
Form. Init.	13	3	6.381,00 €	3.231,00 €
Ateliers seuls	71	7	14.889,00 €	14.477,00 €
Initial/ C1a	78	41	87.207,00 €	49.355,00 €
C1b + C2a	59	43	91.461,00 €	33.030,00 €
C2b	6	6	12.762,00 €	4.519,00 €
C3	3	4	8.508,00 €	2.172,00 €
Adultes	60	45	95.715,00 €	45.980,00 €
TOTAL :		155 heures	329.685,00 €	157.785,00 €
Valorisation :		329.685,00 €		

et projetée sur 2025/2026 :

Classes	EFF.	DOT. HOR.	Valorisation	Familles 2025/26
Eveil	24	6	12.762,00 €	5.184,00 €
Form. Init.	12	3	6.381,00 €	2.670,00 €
Ateliers seuls	68	6	12.762,00 €	14.768,00 €
Initial/ C1a	74	40	85.080,00 €	48.501,00 €
C1b + C2a	46	33	70.191,00 €	29.503,00 €
C2b	12	12	25.524,00 €	7.574,00 €
C3	1	1	2.127,00 €	738,00 €
Adultes	44	34	72.318,00 €	39.972,00 €
TOTAL :		135 heures	287.145,00 €	148.901,00 €
Valorisation :		287.145,00 €		

soit une économie de 20 heures annuelles.

Mr MALMASSON reconnaît un certain confort de mise en place des cours par la maîtrise des effectifs mais reste prudent sur un risque d'érosion dans le temps.

Afin de respecter la liberté pédagogique et de permettre à la Direction de récompenser les enseignants qui assurent des missions exceptionnelles non rémunérées (ex. concert des week-ends), nous proposons l'attribution d'une enveloppe de 10.000 € (équivalents à 5 Heures Supplémentaires Annuelles).

Présents : 09 Votants : 10 Pouvoir : 1
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Retour sur les appels de fonds des communes

Les créances :

- > Retard des familles au 31/08/2025 : 575,50 €
- > Retard des communes au 31/08/2025 : 18.246,19 € *
- > Soit à un total de : 18.821,69 €

** Commune de Boutigny-sur-Essonne : Mandat établi le 26/09/2025, suite à une relance auprès des services fiscaux. A ce jour, le virement n'est pas arrivé. Etudions la possibilité de facturer des intérêts moratoires.*

Retour sur les subventions

- CD 91 : 31.500 € (90%)
- CD 77 : 10.000 €
- DRAC : 30.000 €

Pôle ressource pour des ensembles amateurs (5 K€) + Action d'un groupe en résidence (19 K€) + action en faveur des publics éloignés et/ou empêchés (6 K€)

A venir :

- DRAC : 25.000 €

Soutien exceptionnel au modèle économique du Conservatoire des Deux Vallées pour l'année 2025-2026, à travers l'ensemble de ses actions.

Cette subvention doit faire l'objet d'une délibération autorisant le président à en faire la demande.

Présents : 09 Votants : 10 Pouvoir : 1
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Projection sur le budget 2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT :

RH Enseignant : (327.558-288.501)*(3/12)	-9.764 €
RH Administratif :	-9.688 €
Charges supplémentaires projet DRAC :	0 €
TOTAL :	- 19.452 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Participation des familles *	+4.586€
Participation des communes	ISO
Subventions départementales	ISO
Subvention DRAC	+25.000 €
TOTAL :	+29.586 €

** par la mise en place des prélèvements en octobre contre novembre les années précédentes.*

Incidence sur le résultat 2025 :
+ Augmentation des recettes : 29.586 €
- diminution des dépenses : 19.452 €
= **49.038 €**

Nouveau nom pour le conservatoire

A la demande expresse du Conseil Départemental de l'Essonne, afin de renforcer l'identité du conservatoire, son ancrage territorial et affirmer qu'il n'est pas communautaire, il nous est demandé de modifier le nom du conservatoire.

Après échange au sein du bureau, nous vous proposons :

Conservatoire du Gâtinais - Pôle culturel Sud francilien

Présents : 09 Votants : 10 Pouvoir : 1
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Travaux à poursuivre :

Ressources Humaines :

- » Préparation de la fiche de poste administratif (secrétariat + comptable) avec saisonnalité et annualisation du temps de travail
- » Etude sur les outils utilisés et leur pertinence

Prochains rendez-vous :

- » Débat d'Orientation Budgétaire le 15 Janvier 2026 à 20h30 à Oncy-sur-Ecole.
- » Compte Administratif et Budget Primitif le 2 février 2026 à 20h30 à Le Vaudoué.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 20h15.